

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Reboux-Tourcoing : Trois mois... Six mois... Un an... Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annuaire : la ligne... Réclames :... Faits divers :... On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, librairie, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 24, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

COURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Instrument (e.g., 3 0/0, 4 1/2, Emprunts) and Price (e.g., 67 80, 97 00, 103 15).

Table with 2 columns: Instrument (e.g., Actions Banque de France, Société gén. détaché) and Price (e.g., 3200 00, 475 00, 570 00).

DEPECES COMMERCIALES New-York, 3 mai. Change sur Londres, 4,88; change sur Paris, 5,13 3/4.

DEPECES COMMERCIALES New-York, 2 mai. Coton : Ventes 200 bal., marché calme, sans changement.

AVIS La guerre qui vient d'éclater entre la Russie et l'empire ottoman impose aux organes de la publicité des devoirs exceptionnels. On pourra s'assurer que nous n'avons rien négligé pour tenir nos lecteurs au courant des événements qui vont se précipiter en Orient et menacent d'entraîner l'Europe dans les plus graves complications.

bre des députés, on nous permettra de revenir sur la séance de mardi et sur le discours du comte de Mun.

Prenant le contre-pied de l'interpellation de la coalition républicaine, l'illustre député de Pontivy a demandé à M. Jules Simon de décliner, au nom du gouvernement, toute solidarité avec les radicaux qui attaquent tous les jours l'Eglise, outragent odieusement le Pape et outragent le catholicisme.

Le jeune et brillant orateur de la droite a trouvé, dans son cœur, d'admirables accents pour venger les catholiques, que la presse révolutionnaire dénonçait comme voulant jeter la patrie dans les aventures à l'étranger. « La patrie ! s'est-il écrié, mais qui donc l'a mieux servie que les catholiques ? A l'heure du combat, où étaient-ils ces hommes que vous accusez ? Ils tombaient pour elle au premier rang ! Oubliaient-ils alors toutes leurs préférences politiques pour ne songer qu'à la Patrie, ils ne se demandaient pas quels étaient ceux qui s'étaient emparés du pouvoir et qui profitaient de ces heures sanglantes pour proscrire les ministres de l'Eglise ; ils faisaient eux leur devoir, lorsque d'autres ne songeaient qu'à prolonger dans un intérêt de parti, une lutte qu'ils savaient bien être inutile. Et plus tard, où étaient-ils les catholiques, quand au lendemain de la guerre étrangère, on allumait la guerre civile ? Ils offraient leurs poitrines pour défendre encore la Patrie ! »

Pendant ce magnifique discours que tous les amis de la vérité doivent lire in extenso, la droite applaudissait avec enthousiasme et les gauches trépiquaient et rugissaient sur leurs bancs.

M. de Mun a terminé, en invitant le ministre de l'intérieur à monter à la tribune pour rassurer les consciences, et dire s'il entend sauvegarder la paix intérieure dont la France a autant besoin que de la paix au dehors.

Mais M. Jules Simon n'a pas accepté le débat, se réservant pour la grande discussion de jeudi. Il s'est donc borné à déclarer qu'il répudiait toute solidarité avec les ennemis du Christianisme, qu'il avait le devoir de faire respecter la liberté de conscience et les intérêts de la Religion mais en même temps qu'il était chargé aussi de faire respecter les intérêts sacrés de l'Etat.

Nous verrons comment M. Jules Simon entend faire respecter les intérêts de la Religion contre les radicaux qui les foulent audacieusement aux pieds, et les intérêts de l'Etat contre les catholiques qui ne songent nullement à les attaquer.

LEON DUVILLIER.

La guerre d'Orient.

Armées du Danube. — Nous avons reproduit, par acquit de conscience, la nouvelle donnée d'après laquelle l'occupation de Kalafat par les Turcs. Rien ne la confirme encore. Un télégramme de Bucharest dit toutefois qu'on recommence à envoyer des forces de ce côté.

maris où elles auraient péri de faim et de froid sans l'assistance du préfet. La Presse de Vienne dit que le général Tcherniaeff a refusé le commandement d'une brigade du corps volant et qu'il sera chargé d'une mission militaire en Bulgarie.

Le même journal rapporte que le général Lewachoff, gouverneur d'Odessa, s'efforce de donner confiance à la population dans les défenses de la côte.

Les dépêches nous disent que les Russes ont lancé sur le Danube douze canonnières, non point seulement quatre, comme on nous l'avait d'abord annoncé.

Bucharest, 1^{er} mai. — L'avant-garde russe a atteint Buzov sur le chemin de fer de Bucharest à Galatz.

Les troupes moscovites continuent à avancer très-lentement. (Times.) Vienne, 1^{er} mai. — Le prince Milan a invité le général Tcherniaeff à reprendre le commandement de l'armée serbe. Un envoyé turc à Athènes a adressé une note énergique au gouvernement grec au sujet de l'entrée en Thessalie de bandes armées, cherchant à provoquer une insurrection. (Standard.)

La Russie ayant sur les instances de l'Autriche, promis de respecter la neutralité de la Serbie, la Turquie a abandonné le projet d'occupation de Kladova, point de la frontière serbo-roumaine où les Russes auraient pu facilement franchir le Danube.

EN ASIE

LA BATAILLE DE KARS. Vienne, 2 mai, 10 h. 50.

Nous venons de recevoir des détails sur la bataille qui s'est engagée près de Kars. Le centre de l'armée russe, fort d'environ 40,000 hommes, sous les ordres du général Melnikoff, attaqua l'armée de Moukhtar-Pacha, campée à huit kilomètres en avant de Kars, dans la journée du 29; les Turcs se sont battus en désespoir, mais les Russes, appuyés par une puissante artillerie, les ont successivement délogés de toutes les positions.

Attirant à lui toutes les réserves et la garnison de Viars, Moukhtar voulut reprendre les positions perdues le 30 avril des 6 heures du matin, avec des forces que les Russes estiment à environ 60,000 hommes. Mais l'armée russe renforcée pendant la nuit par deux divisions et 10 batteries, repoussa les Turcs sur toute la ligne après quatre heures de combat, et les poursuivit jusque sous les canons de Kars.

Les pertes des deux côtés sont considérables, mais celles des Turcs énormes, et Moukhtar-Pacha ne peut plus tenir en face campagne s'il ne reçoit des renforts. (Estafette)

L'agence a cette dépêche : « Tiflis, 1^{er} mai.

Hier matin, à l'approche de l'avant-garde de la division d'Erivan la garnison de Bava-zid, forte de 1,700 hommes, s'est retirée sur le sommet des monts Allada, abandonnant une grande quantité de munitions. Les Russes ont occupé la ville et la citadelle. Il n'y aurait donc pas eu d'assaut comme on le disait hier.

Les préparatifs de guerre continuent.

L'ordre a été donné de porter à l'effectif de guerre (900 hommes) le 29 régiment résidant à Chatam.

Le Salamis a reçu l'ordre d'aller renforcer l'escadre de la mer Méditerranée.

On lit dans le Bien public : « Le bruit court au ministère de la marine que le vice-amiral Jauréguibery se rendra prochainement avec l'escadre d'évolutions, dans les Dardanelles, d'où il serait en situation de porter secours à nos nationaux, si besoin était.

D'après une autre rumeur, la division commandée par M. le contre-amiral de Fauque de Jonquières irait seule dans l'Archipel.

On annonce également que les officiers de vaisseaux du port de Brest qui avaient obtenu des congés semestriels auraient été informés d'avoir à se tenir prêts à rallier le port au premier appel.

Discours de M. de Mun.

On nous saura gré de donner, d'après l'Officiel, le texte du magnifique dis-

course prononcé par M. de Mun, devant la Chambre des députés, dans la séance du 1^{er} mai :

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Messieurs, la question que je désire adresser à M. le ministre de l'intérieur se présente comme une conséquence naturelle de la déclaration que vient de faire M. le ministre des affaires étrangères. Il a affirmé la résolution du Gouvernement d'observer une neutralité absolue en présence des complications extérieures, et par cette déclaration il a rencontré l'assentiment unanime, non-seulement de cette Chambre, mais du pays tout entier, dont le vœu le plus cher est la conservation de la paix. (Très-bien ! très-bien !)

Je m'associe, messieurs, et tous mes amis s'associent avec moi à cette approbation dictée par le patriotisme, et qui doit ainsi réunir dans une commune pensée les hommes de tous les partis. (Nouvelles marques d'approbation.)

Mais quand une nation veut faire un grand acte de sagesse, quand les yeux tournés vers les dangers qui la menacent au dehors, elle se recueille sur elle-même, étouffant ses regrets et ses espérances, pour ne songer qu'au devoir patriotique, le premier effort qu'elle demande à ses enfants, c'est de faire trêve à leurs discordes et de donner pour fondement à la paix extérieure qu'elle appelle de tous ses vœux l'apaisement intérieur qui est le premier de ses besoins... (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

A gauche. Oui ! oui ! Très-bien !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN... de chercher ainsi, disais-je, dans l'apaisement intérieur la première de toutes les conditions de la paix extérieure.

Cette condition nécessaire est-elle remplie ? Le Gouvernement prend-il les moyens d'en procurer au pays les bienfaits ? Pour moi, je ne le crois pas, et c'est pour connaître l'opinion de M. le ministre de l'intérieur à cet égard que je suis à la tribune.

Je lui demande s'il croit bon que, dans la situation présente, au milieu du trouble qu'a fait naître la complication des événements extérieurs, toute une partie de la nation française soit chaque jour violemment dénoncée aux haines les plus violentes et aux passions les plus déréglées ? (Exclamations à gauche.)

Plusieurs membres. Laquelle ? laquelle ?

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Je lui demande s'il croit bon que, dans le débordement d'outrages, de calomnies, d'injures...

Voix à gauche. De la part des catholiques.

M. LE PRÉSIDENT. Veuillez faire silence ! messieurs.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN... répandus chaque jour contre les catholiques... (Nouvelles exclamations à gauche, je lui demande si le Gouvernement entend accepter dans ces outrages la solidarité qui l'unit aux organes de la majorité ? (Mouvements divers.)

M. MARGU. Vous osez trop, vous risquez beaucoup !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. La première condition pour que la paix existe dans l'Etat, c'est que la loi soit respectée. (Applaudissements ironiques à gauche.)

Je répète que la première condition pour que la paix existe dans l'Etat, c'est que la loi soit respectée... (Nouveaux applaudissements ironiques sur les mêmes bancs), que tous les citoyens soient assurés de trouver près de ceux qui les gouvernent la protection à laquelle ils ont droit, et qu'il n'y ait pas dans la nation toute une classe d'hommes qui soit vouée systématiquement, à la haine et au mépris des autres. (Approbation à droite. — Rires ironiques à gauche.)

Or, je vous le demande, quand, d'une extrémité de la France à l'autre, on peut chaque jour impunément insulteur une religion, admettre et reconnaître par la loi, et qui a droit, comme telle, à être protégée au même titre que la propriété... (Exclamations à gauche. — Très-bien ! très-bien ! à droite, quand on

peut dénoncer ceux qui professent cette religion comme des perturbateurs, comme des ennemis de la société, quand on peut bafouer tous les principes et toutes les croyances que cette religion enseigne, maudire le Dieu qu'elle adore... (Nouvelles exclamations et dénégations à gauche), qualifier d'obscènes ses livres sacrés, flétrir comme des œuvres factieuses le langage de ses pasteurs, livrer à l'exécration le nom même de son Dieu... (Protestations à gauche.)

Comment, messieurs, vous protestez ! Mais voulez-vous donc me forcer à apporter à cette tribune tous ces journaux, qui à Paris et en province, rivalisent d'audace dans l'outrage et dans la grossièreté ? Faut-il vous rappeler que, pendant toute cette semaine, que d'un bout du monde à l'autre, des millions de chrétiens appellent la Semaine sainte, il y a eu dans cette presse comme une rage de blasphème, comme une fureur d'impie, qui a fait frémir de honte et d'indignation tous ceux qui respectent encore la loi de leurs pères... (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

A gauche. Lisez ! lisez !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN... et qu'il en est encore ainsi chaque jour, sans qu'une voix s'élève dans les conseils du Gouvernement pour venger le Dieu des chrétiens ? (Bruit et rires à gauche.)

Et bien, je vous le demande, monsieur le ministre, quand un pareil état de choses existe, quand la loi qui garantit la protection de notre religion est ainsi violée, quand toutes nos croyances sont ainsi foulées aux pieds, quand nous sommes accablés d'injures et de mépris... (Allons donc ! à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. Veuillez, messieurs, ne pas interrompre. Vous n'en avez pas le droit. M. le ministre répondra.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN... je vous le demande, est-ce que la paix existe dans l'Etat ? est-ce que l'ordre n'y est pas troublé, profondément troublé ?

Voix à gauche. — C'est vous qui le troublez ! ce sont les mandements de vos évêques...

M. LOUIS DE KRÉGU. Vous ne respectez aucune liberté, pas même celle de la tribune, en ce moment.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Voilà cependant où nous en sommes, et ce n'est pas encore assez. (Ah ! ah ! à gauche.) La violence est allée plus loin ! Un jour est venu où, les peuplades d'accumuler les injures et fatigués de voir que l'ardeur de notre foi redoublait dans nos discours... (Exclamations et rires ironiques sur plusieurs bancs à gauche), à mesure qu'elle était plus attaquée, les insulteurs se sont enhardis jusqu'à se faire accusateurs et nous ont enfin jeté à la face un suprême outrage en s'écriant que nous préparions la ruine de la patrie.

Plusieurs membres à gauche. Oui ! oui ! (Réclamations à droite.)

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. La patrie, messieurs ! mais qui donc l'a mieux aimée, qui donc l'a mieux servie, et s'est plus dévoué pour elle que les catholiques ? (Rumeurs et interruptions à gauche.) Oh étaient-ils, à l'heure sanglante des combats, sinon au premier rang, parmi ceux qui succombaient pour elle... (Vifs applaudissements à droite. — Murmures à gauche.)

Plusieurs membres. — Ils n'étaient pas seuls !

M. CUNEO D'ORNANO. Et ils s'y retrouveraient si la patrie était encore menacée !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN... oubliant alors toutes leurs préférences politiques, et ne songeant qu'à mourir pendant que, à la faveur de la défaite, les hommes qui s'étaient emparés du pouvoir... (Très-bien ! très-bien ! à droite) ! profitant de ces jours néfastes pour proscrire leur préteurs, pour violer leurs églises. (Bruit et réclamations à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. Si ces interruptions con-

tinuent, je serai obligé de rappeler à l'ordre leurs auteurs.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. La patrie, messieurs ! moi à l'heure où, épuisée par la guerre, elle demandait qu'on lui en finisse un terme à ces sanglants sacrifices, qui donc savait trouver, dans son cœur, l'énergie de ce suprême et douloureux effort ? Qui donc, si ce n'est les catholiques, qui, laissant là leurs armes, venaient rendre au pays la paix, alors que d'autres ne songeaient qu'à prolonger une lutte qu'ils savaient désormais inutile ? Et quand, enfin, au lendemain de la guerre étrangère, il se trouva des hommes assez barbares pour livrer la France à toutes les fureurs de la guerre civile, les catholiques n'étaient pas dans leurs rangs, mais bien parmi ceux qui vinrent alors faire de leurs corps un nouveau rempart à la patrie pour la défendre contre les ennemis de l'intérieur ! (Applaudissements à droite. — Exclamations à gauche.)

Voilà, messieurs, ce que nous avons fait ! Voilà ce que les catholiques ont fait pour la France !

Et vous, qu'avez-vous fait ? (Très-bien ! sur plusieurs bancs à droite. — Vives réclamations à gauche.)

Un membre à gauche. Oh ! c'est trop d'audace !

M. ALLAIN-TANGÉ. C'est dans l'intérêt de la loi intérieure que vous prêchez, n'est-ce pas ?

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Vous nous accusez, cependant ! Tout nous est imputé comme un crime, tout, jusqu'à l'expression de nos sentiments de douleur à la vue des entreprises qui menacent la liberté de l'Eglise dans la personne de son Chef ! (Vifs applaudissements à droite. — Nouvelles exclamations à gauche.)

Sur plusieurs bancs. Allons donc ! allons donc !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Dans l'Europe entière, les catholiques ont pu, sans paraître des perturbateurs, répondre à la voix du Souverain Pontife par un cri parti du cœur ; et nous, nous seuls, les catholiques de France, nous n'en avons pas eu le droit !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Car, à vous voir si troublés et si émus, je comprends que vous reconnaissez dans notre voix les accents du sentiment national ! (Vifs applaudissements à droite. — Bruyantes exclamations à gauche.)

Mais aussi, cette étroite union que vous établissez ainsi entre l'honneur de notre foi et l'honneur de la patrie, nous impose des devoirs qu'aucun de nous ne saurait oublier : nous savons quelle sagesse nous force à observer cette impulsion que nous n'avons pas faite, qui n'est pas notre œuvre, et dont, en la subissant, nous avons bien le droit de renvoyer la responsabilité à la politique révolutionnaire !

Résolu à combattre avec la dernière énergie toutes les entreprises de la révolution à l'intérieur, nous comprenons que, devant les œuvres qu'elle a accomplies à l'extérieur, nous sommes tenus à une prudence dont nous ne nous départirons pas. Au nom des vieilles traditions catholiques et françaises, nous déclarons que nous entendons nous conduire sur le terrain de la politique étrangère, comme des hommes ayant le sentiment profond qu'ils représentent le véritable intérêt national, et qu'à ce titre ils ont une responsabilité dont ils sont fiers et dont ils ne déclinent pas l'honneur.

Voilà quelle sera notre attitude. Nous la soumettons sans crainte au jugement de l'opinion, qui saura bien apprécier les provocations dont nous sommes l'objet et les manou-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 4 MAI 1877.

LA ROUTE DE L'ABIME

PAR ROUL DE NAVERY XXII

L'ombre envahissait l'église métropolitaine qui avait vu s'agenouiller tant de rois et avait entendu la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Les vitraux flamboyants semblaient sur les pavés fleuris épanouies ; dans les chapelles, la lumière doucement tamisée s'unissait à cette sorte de fraîcheur recueillie qui tombe des grandes nefs. Les autels déserts enveloppés de voiles semblaient environnés de deuil. De rares fidèles prosternés priaient sur les dalles. La voix des dix justes capables de sauver Sodome s'élevait vers le ciel irrité. On n'entendait ni bruit de hallesbard heurtant le pavé sonore, ni sonnette d'enfant de chœur sonore, ni sonnette du divin sacrifice. La psalmodie n'élevait point à cette heure d'écho sous les voûtes ; l'église du Christ se recueillait, et par la prière et le silence se disposait au martyre. Rien de plus magnifique qu'une

grande cathédrale emplit du chant des hymnes, pénétrée des parfums de l'encens, à l'heure où les chapes d'or des prêtres frissonnent sur le marbre, où les croix processionnelles, les bannières reluisent sous la lumière étincelante ; rien de plus majestueux que ce même temple empli de la présence divine, et dans lequel on voit, seulement avec les yeux de l'esprit, flotter la robe de l'agneau dont le bord seul remplit l'espace.

Il pouvait être deux heures de l'après-midi quand les fidèles dispersés dans la vaste cathédrale levèrent brusquement la tête et devinrent attentifs à un bruit étrange, insolite, qui, dans les conditions où se trouvait Paris, ne pouvait manquer de paraître effrayant.

En effet, des crosses de fusils résonnaient sur le pavé, et la voix de plusieurs hommes interpellait un sacristain tremblant.

— Voyons, répondras-tu demanda le Gréveur en secouant le vieillard par l'épaule, tu es chargé de la surveillance de la sacristie ?

— Oui, répondit le vieillard, mais jusqu'à un certain point, et... — Pas de réticence ! donne-nous les clefs.

— Qu'en voulez-vous faire ? demanda le vieillard. — Inspecter les armoires qu'elle contient.

Le sacristain fit moins de difficultés que le Gréveur n'en attendait ; il remit les clefs et suivit le groupe de fédérés qui se dirigeait vers la sacristie.

Et une minute les armoires ouvertes livrèrent aux pillards des aubes, quelques robes d'enfant de chœur et de menus objets.

— Vieux gueux ! fit le Gréveur, pensez tu railler la République et les membres du gouvernement ?

— Je ne raille personne, vous m'avez demandé les clefs, vous les avez.

— Mais les autres ? — De quelles clefs parlez-vous ? — Des clefs du trésor de Notre-Dame.

— Les clefs du trésor de Notre-Dame ! fit le sacristain, mais vous me tueriez sur place avant de me faire avouer où elles se trouvent.

— Voyez-vous, ce misérable fanatique ! dit un fédéré. Est-ce qu'un tas de vieux os et de crânes blanchis ont besoin d'enveloppes d'or et d'argent ? Il faut du pain pour les enfants, de la poudre pour les braves, et le trésor doit être livré à la République.

— Cherchez-le donc, répliqua le sacristain.

— Un soldat empoigna le vieillard par le cou et le serra avec une telle force que sa face s'injeta de sang. Il le lâcha quand il le vit prêt à rendre le dernier souffle.

— Une poussée comme celle-ci et tu perds le goût du pain, lui dit-il, parle donc, où est le trésor ?

— Je ne sais sur quoi jurer que je l'ignore, dit le sacristain, vous ne me croiriez pas.

— Mais l'archevêque le sait, et l'ar-

chevêque est en notre puissance.

— L'archevêque ne le sait pas davantage.

— Qui donc, alors ?

— Les chanoines, les chanoines seuls.

— Nous les trouverons, dit le Gréveur, donne leur adresse.

Le sacristain secoua la tête.

— La plupart ont quitté Paris, dit-il.

— Vous voyez bien qu'il ne veut pas parler ! fit le Gréveur. En avant les grands moyens ! La conviction entrera dans son esprit par la torture, nous trouverons bien une mèche soufrière quelque part.

Le vieillard se mit à trembler de tous ses membres. L'effroi que lui causait la souffrance physique le jeta à genoux devant la bande des fédérés.

— Grâce ! dit-il, ne me faites pas du mal... Je vous jure que j'ignore où sont cachés les chanoines, presque tous, du moins... Je suis un pauvre homme, que vous servirait de me torturer... ? Ils sont partis... Un seul est resté.

— Où se cache-t-il ? cria le Gréveur.

— Il ne se cache pas, il habite toujours sa maison.

— Où cela ?

— Rue du Cloître Notre-Dame, numéro 19...

— Infâme canaille ! fit un soldat, en renversant à terre le sacristain d'un coup de crosse de fusil, il voulait sauver un abuseur du peuple du juste châtement qui le menace.

— Son nom ? maintenant, fit le Gréveur.

Une dernière fois le sacristain hésita ; il compréhendit que sa délation pouvait devenir un arrêt de mort, mais une pointe de baïonnette heurta son bras et il murmura en étouffant un cri de douleur :

— L'abbé de Hautmoustier.

Alors avec des hurlements de joie farouche, la troupe quitta l'enceinte de l'église, et tournant à droite se trouva dans la rue du Cloître, en face d'une immense porte cochère s'ouvrant sur une cour noire, dominée de trois côtés par des murailles d'aspect sombre coupées de fenêtres irrégulières.

Pendant ce temps le vieux sacristain tombait sur les dalles en répétant :

— Judas ! Judas ! tu viens de livrer le sang innocent !

L'abbé de Hautmoustier travaillait paisiblement à son Histoire de Notre-Dame, quand un coup de crosse de fusil ébranla violemment sa porte.

Il s'attendait depuis longtemps à subir le sort de quelques-uns de ses collègues.

Lorsqu'il comprit que l'heure de la lutte était venue, il trouva soudainement dans un regard jeté sur le crucifix, la force de subir l'outrage et peut-être le martyre.

Il se leva, et d'un pas tranquille, avec un sourire plein de sérénité et d'espérance, il alla ouvrir aux délégués de la Commune.

Le Gréveur s'avança le premier.

— Tu es le citoyen de Hautmoustier ?

— Je me nomme, répondit le prêtre

avec lenteur, le baron Enguerrand de Hautmoustier.

— Tu fais métier de débiter au peuple des mensonges, et de lui vendre des indulgences ?

— J'enseigne à honorer la religion que vous outragez et j'accorde, sans en trafiquer, le pardon au repentir.

— Des mots ! des phrases ! cria le Gréveur, on connaît ça ! Tu sais où la Commune a enfermé le trésor de Notre-Dame, ton devoir est de le livrer au gouvernement.

— J'atteste, dit l'abbé de Hautmoustier, que nul ne m'a confié le secret dont vous réclamez la révélation, mais si je le connaissais, je garderais le silence.

— Alors, suis nous ! dit le Gréveur.

— Je suis résigné d'avance à affronter tous les dangers, à subir tous les outrages.

Le chanoine descendit tranquillement l'escalier, et entouré par les gardes, il entra dans la basilique. Les fédérés assaillirent son arrivée d'un formidable hurra. Ils se crurent déjà en possession des richesses de l'église, et répétèrent d'une voix impérieuse :

— Le clef du trésor, la clef !

— Je vous l'ai dit, je ne l'ai pas ! répondit l'abbé de Hautmoustier.

— Le feu ! la question ! la corde ! hurlèrent les bandits.

(A suivre)